



Date de convocation : 24/09/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19
Quorum : 10

Rendu exécutoire :
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Béatrice FAVIER, M. Jean-Paul RABARY, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, Mme Lilou OBERLE, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, M. David REVEL, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, Mme Delphine DUCASSE, Mme Chantal VIALARD

Procurations : Mme Sabrina GUITTONNEAU à M. Gilles TURLAN, M. Maxime VALAX à Mme Chantal VIALARD, M. Stéphane MAURIES à Mme Delphine DUCASSE

Excusés : Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Maxime VALAX, M. Stéphane MAURIES

Secrétaire de séance : Mme Béatrice FAVIER

Délibération DE_2026_52 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE A L'AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2026.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création des emplois correspondants au grade d'avancement. La suppression des emplois d'origine interviendra après nomination des agents sur le nouveau grade et après saisine du Comité social territorial.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création des emplois suivants :

- adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'approuver la création des emplois ainsi proposée ;
- De valider le tableau des effectifs ci-annexé au 29 septembre 2026

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget, chapitre 012, article 6411.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Vote :	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstentions :	0

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours.

Pour extrait conforme
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,
Gilles TURLAN

La Secrétaire de séance,
Béatrice FAVIER



ANNEXE A LA DELIBERATION DE_2026_52 – CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2026



TABLEAU DES EFFECTIFS au 29/09/2026

FILIERE	CATEGORIE	GRADE	LIBELLE DE L'EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOI OUVERT	EMPLOI PERMANENT OU NON PERMANENT	EMPLOI POURVU		EMPLOI VACANT
							Fonctionnaire	Contractuel	
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur principal 1 ^e classe	Responsable de gestion comptable	TC	1	P			1
	C	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	Secrétaire générale de mairie	TC	1	P			1
		Adjoint administratif principal 2 ^e classe	Secrétaire générale de mairie	TC	1	P	1		
		Adjoint administratif principal 2 ^e classe	Responsable de gestion comptable	TC	1	P			1
		Adjoint administratif principal 2 ^e classe	Agent administratif polyvalent	TNC 30h	1	P		1	
		Adjoint administratif principal 2 ^e classe	Agent administratif polyvalent	TNC 25h	1	P		1	
		Adjoint administratif	Agent administratif polyvalent	TNC 21h	1	NP			1
TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal 1 ^e classe	Agent d'interventions techniques polyvalent	TC	2	P	2		
		Adjoint technique principal 2 ^e classe	Agent de propreté polyvalent	TC	1	P			1
		Adjoint technique	Agent de propreté polyvalent	TC	1	P	1		
					11		4	2	5

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026



ID : 081-218101046-20260929-DE_2026_52RECTI-DE